

# Compte Rendu Conseil d'Administration de Ligue

## en visioconférence

Lundi 5 mai 2024 – 20h30

### ORDRE DU JOUR

Présents : N. HAY – L. MEUTELET – A. LE BAIL – M. CROIX – F. CAILLE – T. SOULIS – A. BETTOLO

Absents excusés : M. CARASSAI – S. CROSNIER – G. FORTUIT

Invités : M. BADELIER – C. FRANCOIS – D. FRIZZA

#### **1) Administration, informations générales :**

- **Point licences, manifestation**

A ce jour : 2222 licenciés et 42 licences en attente.

RAS sur les manifestations à date et sur les pass compétition.

Quelques soucis remontés en lien avec la plateforme d'inscription (Protiming). Le formulaire d'inscription 2024 de Protiming se basait sur les licences FFTRI 2023.

- **Ordre du jour des Conseils d'Administration**

Rappel et demande aux membres du CA des questions qu'ils souhaitent poser et ajouter à l'ordre du jour.

- **Composition d'un GT pour une réflexion sur les frais d'arbitrage**

Il est constaté une grande disparité concernant les frais d'arbitrage sur certaines épreuves.

Proposition de la création d'un groupe de travail pour proposer un cahier des charges à la CRA. Il faudra par exemple, définir le nombre d'arbitres qui interviennent selon les épreuves (petites épreuves : loisir – animation – découverte). Les petites manifestations ont un coût pour la Ligue mais ne rapportent rien financièrement à la Ligue (peu de participants – peu de pass compétition – frais d'arbitrages conséquents).

Il est notamment évoqué l'organisation en avril du Run & Bike à Sancoins, mobilisant plusieurs arbitres pour une trentaine de participants. Les frais d'arbitrage élevés s'expliquent par la présence d'arbitres débutants (et non confirmés) et par la localisation de l'épreuve (zone rurale excentrée = plus de frais kilométriques).

Mathieu évoque également des propositions d'épreuves de certains organisateurs. Exemple : le Triathlon de Vierzon qui propose un XS le samedi soir = réfléchir à la pertinence de mobiliser des arbitres sur 2 jours (dont une épreuve n'attirant que peu de participants).

Objectif de ce groupe de travail : avoir une réflexion au sein de la Ligue pour améliorer la prestation financière dans le domaine de l'arbitrage.

Création d'un groupe de travail à venir pour travailler sur le sujet, pilotage par le CTL.

## **2) Finances**

### **• Suivi Budgétaire – point sur les subventions**

Dominique propose de faire un suivi budgétaire au 1<sup>er</sup> juillet. Les grosses manifestations de la région seront passées et connaissance des subventions régionales et nationales attribuées. Période idéale pour faire un point et avoir une vue globale.

Achat de polos arbitres par la CRA à 20,15€ TTC / pièce. Commande de 50 pièces (soit 1007,5€ TTC).

Proposition de Teddy de refacturer directement aux clubs. Charge aux territoires de voir s'ils refacturent au CODEP (le 37 – 41 – 18).

Il est envisagé de faire des achats plus réguliers à l'avenir. Proposition de Nicolas d'acheter des nouveaux chasubles et polos par exemple toutes les olympiades.

Proposition de Fabien d'intégrer un axe de réflexion financier dans le groupe de travail sur l'arbitrage.

### **Quelques compléments – Achat matériels arbitrage :**

- Ligua AURA : un polo et une chasuble pour les arbitres est offerte par la Ligue à chaque olympiade
- Ligue Hauts de France : boutique en ligne, libre aux clubs d'acheter

### **• Convention entre la FFTRI, la Ligue et le TOURS'NMAN**

La FFTRI propose aux organisateurs (de + de 1500 inscrits sur leurs épreuves) de signer une convention pour un partage financier des pass compétition. (Barème établi : possibilité de récupérer un certain % sur les pass compétition).

Le TOURS'NMAN (Florian THERAUD, président du CODEP 37) a signé cette convention fin avril avec la FFTRI et la Ligue.

Le bilan sera fait après l'épreuve, mais au vu des chiffres du jour (fin avril) :

- Le TOURS'NMAN édition 2024 c'est presque 22 000€ de pass compétition
- ~ 10 000€ reversés à la FFTRI
- ~ 10 000€ reversés à la Ligue
- ~ 2 000€ reversés au TOURS'NMAN (soit 10% des pass compétition)

Pour info, pour que ce soit intéressant, il faut + de 15 000€ de pass compétition sur l'épreuve. Le club de Vendôme Triathlon va se pencher sur le sujet.

## **3) Communication**

### **• Points à date**

Pas de nouveautés.

Célia évoque des déplacements plus fréquents, notamment sur les épreuves régionales, permettant ainsi de créer du contenu de communication (photos – vidéos – articles) et de mettre en avant les licenciés de la Ligue. La qualité de la mise en avant faite est appréciée.

#### **4) Vie sportive**

- **Points à date**

**Camp Triathlon** : à date 11 inscrits. Des difficultés pour avoir de l'encadrement.

**Evaluation des BF2 et BF3 en cours** : pas mal de déplacements en cette période, permettant aussi de visiter les clubs à cette occasion.

**CRAN** : 4 jeunes sont venus visiter la structure. Le point sera fait sur le recrutement d'ici la mi-mai (après les inter-régions de Pontivy).

**Subventions** : campagne ANS en cours. Les clubs et CODEP doivent faire la demande avant le 13 mai. Du côté de la Ligue le compte-rendu de la subvention 2023 a été transmis, reste à faire la demande pour 2024. Pour rappel, en 2023 ce sont 4 actions qui étaient portés, possibilité de les reporter pour 2024 (sauf pour l'action antidopage, peu pertinente, à voir si on reconduit).

Point de vigilance : pas de retour des CODEP et un seul retour de club : le TCJ (remarque de Fabien qui fait remonter un délai qui est très court entre l'ouverture et la fermeture de la campagne).

**Action prends-toi aux jeux** : cette année c'est 2 500€ alloués. Pour rappel, en 2022 = 11 900€ et en 2023 = 7 500€, une baisse de la subvention qui s'explique suite à l'ouverture de la campagne à un plus grand nombre de structures. Pour ce qui est de nos actions, on reste simple dans la mise en place de ce qu'on fait.

**Organisation de Cepoy**, Mathieu alerte sur la fragilité de l'organisation. Le fonctionnement est compliqué et en danger pour un avenir avec sérénité.

#### **5) Questions diverses**

- **Points à date**

**Organisation Triathlon de Bellebouche** : Côté organisation, Alain LE BAIL évoque l'inquiétude du président du TCCM 36 concernant leur épreuve XS (à ce jour 3 engagés). Attente avant d'engager des arbitres

**Abitrage à Suèvres** : Fabien évoque le dispatching des arbitres motos (6 premières athlètes avec 2 motos et la dernière moto sur le groupe de fin).

**Module de formation « protection des publics »** : Tous les clubs labellisés école de Tri (Sauf TRISUD18) étaient présents aux deux formations en visio (obligatoires pour être labellisés). De plus, certains des clubs souhaitant faire la demande étaient également présents.

**Assemblée Générale FFTRI** : le vendredi 31 mai à 19h00 : il faudra relancer les clubs pour y assister (challenge entre ligue du plus grand nombre de clubs présents par Ligue).

**CA** : Organisation d'un CA en présentiel en octobre / novembre.